

Pire qu'en avril mais mieux qu'ailleurs

C'est en substance la situation actuelle sur le département. On le sait aujourd'hui, le point primordial reste les services de réanimation. Mardi, dans les Alpes-Maritimes, 72 personnes étaient en réanimation. C'est plus qu'en mars/avril. Au pic de la 1ère vague, 63 personnes étaient en réanimation dans le département. Pour le taux de contamination pour 100 000 habitants (mesure pour suivre l'évolution de l'épidémie) la métropole Nice Côte d'Azur est à 356,8. C'est, là aussi, plus qu'il y a dix jours (189,7), mais c'est moins que dans la plupart des autres grandes agglomérations nationales (Marseille : 483, 8, Lyon : 837,1, Lille : 648,7...). Nice se classe 19e sur 22. « *La situation semble depuis quelques jours un peu plus stable, mais je le dis avec prudence...je reste très inquiet, ces chiffres ne doivent en aucun cas entraîner un relâchement dans l'application des consignes sanitaires* », explique Christian Estrosi.

Périmètre de sécurité à Libération, renforcement des contrôles

Dans cette logique, le maire de Nice a donc décidé d'accentuer les mesures au plan local. Parmi elles, la mise en place d'un périmètre de sécurité autour du marché de la Libération. Lieu d'échanges et de promiscuité, le marché est considéré comme un lieu de diffusion potentiellement majeur. Par conséquent, les entrées et sorties seront contrôlées et filtrées par les placiers.

Autre lieu de croisement : le tramway. Les forces de l'ordre augmenteront les contrôles de l'application des gestes barrières (port du masque, utilisation du gel, respect des entrées/sorties différenciées ...) dans les stations mais aussi dans les rames. Pour éviter d'éventuels regroupements durant les heures « d'oxygénation », les chaises bleues de la Promenade des Anglais seront retirées à partir de demain.

L'édile a également annoncé le renforcement des contrôles dans l'espace public et dans les commerces.

Christian Estrosi va aussi amplifier le télétravail au sein de son administration pour atteindre les 100% (hors services prioritaires) et espère que le plus grand nombre d'entreprises suivra ce modèle.

Des créneaux horaires pour les seniors seront instaurés dans les parcs et jardins de la ville.

Enfin, on note aussi la création d'un Comité Local de Santé « en accord avec l'ARS, qui fédérera l'ensemble des acteurs et des établissements de santé du territoire » l'objectif est de faciliter la prise d'initiatives en cas de problème sanitaire.

Demande de couvre-feu et d'amendes

A côté de cela, le maire de la 5e ville de France souhaite que de nouvelles mesures soient prises au niveau national. « *Je demande au gouvernement de mettre en place un couvre-feu de 20h à 6h du matin. Même si les rues paraissent vides, on voit des gens qui sortent. Les données qui nous sont rapportées prouvent que c'est en s'invitant chez les autres, que l'on transmet le virus.* » Autre mesure : « *L'instauration d'une amende en cas de non-respect de l'isolement. C'est déjà le cas en Suisse, en Grande-Bretagne et dans plusieurs pays d'Asie* » .

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité